



## Commune de LONGUEIL SAINTE MARIE

# DICRIM



## Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

LE MOT DU MAIRE	SOMMAIRE
<p><b>Chères concitoyennes, Chers concitoyens,</b></p> <p>Ce document prévu par l'article 125-2 du code de l'environnement a pour vocation de vous expliquer les risques existants dans la commune et comment y faire face.</p> <p>Nous espérons évidemment ne jamais en avoir besoin, mais mieux vaut prévenir que guérir selon le bon dicton populaire.</p>	<p>I - <b><u>Les risques naturels dans la commune :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>1 - Le risque inondation</li><li>2 - Météo exceptionnelle</li></ul> <p>II - <b><u>Les risques technologiques :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>1 - Le risque industriel</li><li>2 - Le risque transport de matières dangereuses</li></ul>

# LE RISQUE NATUREL

## I - LE RISQUE INONDATION :

### • QU'EST-CE QU'UNE INONDATION ?

Une inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau. Le risque inondation est la conséquence de deux composantes : l'eau pouvant sortir de son lit habituel d'écoulement et l'homme s'installant dans une zone inondable pour y implanter toutes sortes de constructions, d'équipements et d'activités.

### • LE RISQUE INONDATION DANS LA COMMUNE

Le risque se situe principalement sur les débordements de l'Oise, dans les hameaux de Port-Salut, les Ruminées et Bois d'Ageux. Il peut aussi concerner l'ensemble de la commune par les remontées de nappes phréatiques dans les caves.

## CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SÉCURITÉ

➤ Les bons réflexes :



▶ N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer.



▶ Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.



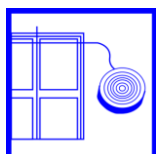
▶ Ecoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.



▶ Montez à pied dans les étages



▶ Coupez l'électricité et le gaz



▶ Fermez les portes, les aérations

### AVANT

**Prévoir les mesures conservatoires :**

- ☛ couper l'électricité et le gaz,
- ☛ prévoir des piles et des lampes,
- ☛ mettre au sec les meubles, objets, matières et produits,
- ☛ obturer les entrées d'eau : portes, soupiraux, événements,
- ☛ amarrer les cuves, etc,
- ☛ garer les véhicules hors zone inondable,
- ☛ faire une réserve d'eau potable et de produits alimentaires.

### PENDANT

**Mettre en place les mesures conservatoires ci-dessus :**

- ☛ S'informer de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie ou sur <http://www.vigicrues.gouv.fr/> en cliquant sur SPC Oise-Aisne puis sur la station de Venette,
- ☛ Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école, leurs enseignants s'en occupent,
- ☛ Ne pas téléphoner : libérer les lignes pour les secours.

**N'entreprendre une évacuation** que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcé par la crue.

**Ne pas s'engager sur une route inondée** (à pied ou en voiture) lors des inondations du Sud-Est des dix dernières années, plus du tiers des victimes étaient des automobilistes surpris par la crue.

En cas d'inondation de caves par remontées de nappes phréatiques, **il ne faut pas pomper l'eau de la cave.**

### APRÈS LA CRUE

- ☛ désinfecter à l'eau de javel,
- ☛ **ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche,**
- ☛ aérer et chauffer dès que possible avec des chauffages d'appoint non électriques (poêle à pétrole,...).

## ➤ Pour en savoir plus sur le risque inondation :

### Documents de référence :

- Atlas des zones inondables vallées de l'Oise et de l'Aisne (février 1997)
- Les Plans de Prévention des Risques Inondations (PPRI)
- Plan Communal de Sauvegarde de Longueil Sainte Marie
- Le site internet de Météo-France: [www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr)

### Egalement :

- Le site internet de la Préfecture de l'Oise : [www.oise.pref.gouv.fr](http://www.oise.pref.gouv.fr)
- Le risque inondation, ma commune face au risque [www.prim.net](http://www.prim.net)
- Le site internet national de la vigilance crues : [www.vigicrues.gouv.fr/](http://www.vigicrues.gouv.fr/)

## II - LE RISQUE NEIGE – CONGÈRES :

En cas de chutes de neige accompagnées de vent du nord, des congères peuvent se former sur l'ouest du bourg principal (impasse du Moulin et les rues vers Chevrères et le Fayel ainsi que la rue des Vignes vers Le Meux). Sauf nécessité absolue, il faut éviter de se déplacer.

# LE RISQUE INDUSTRIEL

## I - QU' EST-CE QUE LE RISQUE INDUSTRIEL ?

Un risque industriel majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates ou à long terme, graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement.

Les principales manifestations du risque industriel ou transport de matières dangereuses sont regroupées sous deux typologies d'effets :

- **les effets thermiques** sont liés à une combustion d'un produit inflammable ou à une explosion ;
- **les effets toxiques** résultent de l'inhalation d'une substance chimique toxique (chlore, ammoniac, phosgène, etc.) suite à une fuite sur une installation ou résultant d'un incendie. Les effets découlant de cette inhalation peuvent être, par exemple, des troubles respiratoires, un œdème du poumon ou une atteinte du système nerveux.

## II - QU' EST-CE QUE LE RISQUE « TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES » ?

Le risque en matière de transport de matières dangereuses se produit en cas d'accident entraînant des conséquences immédiates ou à long terme, graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement.

## III - COMMENT SE MANIFESTENT-T-ILS À LONGUEIL SAINTE MARIE ?

Le risque industriel concerne principalement FM Logistic, classé site SEVESO qui a établi un PPRT validé en préfecture le 15 mars 2011.

D'autres industriels le sont également tels que les silos à grains à Port-Salut (risque d'explosion), le stockage de déchets au Bois d'Ageux et le stockage de produits chimiques aux établissements Varenne de Rivecourt. Deux canalisations souterraines de gaz d'un diamètre maximum de 900 mm avec 67.7 bars de pression traversent également la commune de Longueil Sainte Marie.

Des axes de grande circulation traversent la commune, autoroute A1, RD 200, RD 26 et 13, voie ferrée Paris-Jeumont et l'Oise. Sur ces axes, il existe des transports de matières chimiques, biologiques ou radioactives.

# CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SÉCURITÉ

☞ Se mettre à l'abri

☞ Ecouter la radio

☞ Respecter les consignes

## ALERTE

Sirène ou service de secours



➤ Ecoutez la radio



➤ N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer



➤ Ne fumez pas, pas de flammes ni d'étincelles



➤ Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



➤ Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilation



➤ Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche



➤ Respectez les consignes des autorités

## AVANT

- ☞ **S'informer** sur l'existence ou non d'un risque (car chaque citoyen a le devoir de s'informer).
- ☞ **Évaluer** sa vulnérabilité par rapport au risque (distance par rapport à l'installation, nature des risques).
- ☞ **Prévoir** du matériel de calfeutrage.

## PENDANT

- ☞ **Si vous êtes témoin d'un accident**, donner l'alerte : **18** (pompiers), **15** (SAMU), **17** (police), en précisant si possible le lieu exact, la nature du sinistre (feu, fuite, nuage, explosion, etc.), nombre de victimes.
- ☞ **S'il y a des victimes**, ne pas déplacer celles-ci (sauf incendie).
- ☞ **Si un nuage toxique vient vers vous**, fuir selon un axe **perpendiculaire** au vent pour trouver un local où se confiner
- ☞ **Ne pas aller chercher** les enfants à l'école
- ☞ **Se confiner**
- ☞ **Calfeutrer** avec des serviettes humides, **arrêter** la ventilation VMC.
- ☞ **Écouter** la radio.